



### Les gestes barrières pour sauver des vies

COVID-19



information  
CORONAVIRUS

Numéro Vert :  
**0 800 130 000**  
24h/24 et 7J/7

### Les services de la mairie



La Mairie et les services municipaux restent ouverts pendant le confinement.

L'accueil se fait aux guichets extérieurs.

Nous vous invitons toutefois à privilégier les contacts :

- par téléphone **03.27.24.46.39**
- par mail [mairie@maing.fr](mailto:mairie@maing.fr)
- à ne vous déplacer que lorsque cela est strictement nécessaire.

### LE MOT DU MAIRE

Maingéaises, Maingéois,



J'ai décidé de m'adresser à vous car la situation est grave. Tous les indicateurs montrent une circulation toujours plus active du virus COVID-19 sur l'ensemble du territoire du Nord, y compris sur notre commune malgré les mesures de couvre-feu instaurées depuis le 24 octobre.

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé un reconfinement général pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire national du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Avec cette gazette communale « spécial COVID », j'ai souhaité vous apporter un certain nombre d'informations utiles et pratiques en lien avec ce reconfinement pour vous aider à traverser cette épreuve.

Je vous demande aujourd'hui de penser aux plus fragiles d'entre nous pour qui la maladie peut être mortelle. Je ne saurais trop vous recommander de respecter les gestes barrières, à savoir :

- Le port du masque (dès que vous sortez de chez vous),
- L'hygiène des mains,
- Le respect de la distance de 1m entre vous,
- L'aération régulière de votre domicile et de votre espace de travail quand c'est possible,
- La limitation de vos regroupements à 6 personnes
- Le téléchargement de l'application **#Tousanticovid**, qu'il vous faut activer à chaque fois que vous sortez de votre domicile. Cela doit devenir un réflexe.

Je sais pouvoir compter sur vous car c'est ensemble que nous y arriverons.

*Philippe Baudrin*

Etat d'urgence  
sanitaire

## COVID-19

## RECONFINEMENT

À l'heure où nous publions cette gazette, toutes les mesures du gouvernement n'ont pas été détaillées. Nous reprenons les grandes lignes des annonces ministérielles. Nous vous invitons à vous rapprocher du site web de la commune et des panneaux d'affichage communaux pour avoir des informations régulières.

### Déplacements

Les déplacements entre les régions seront interdits (tolérance pour les retours des vacances de la Toussaint).

**Attestation de sortie obligatoire** pour se déplacer (travailler, conduire ses enfants à l'école, se rendre à un rendez-vous médical, porter assistance à un proche, faire des courses "essentielles" ou prendre l'air "à proximité" de son domicile).

Des attestations sont mises à votre disposition dans les boîtes à lire – Ne prenez pas tout, pensez aux autres.

Nouvelle mesure

### Travail

Le travail doit continuer mais le télétravail doit être la règle dès qu'il est possible.

Les usines, les exploitations agricoles et le BTP continuent de fonctionner.

### Rassemblements

Les réunions privées (en dehors du "strict noyau familial") et les rassemblements publics sont interdits.

Nouvelle mesure

### Education



La rentrée du 2 novembre se fera à 10h00 en élémentaire et en maternelle.

L'accueil en garderie périscolaire se fera à partir de 7h30 pour les enfants dont les deux parents travaillent ou pour les enfants dont le parent travaille en cas de famille monoparentale

- Ouverture des crèches, écoles, collèges et lycées.
- Enseignement supérieur en visio.
- Le secteur périscolaire restera ouvert sous conditions
- Le protocole sanitaire sera renforcé.
- Le port du masque est étendu aux enfants du primaire dès le CP.



En cas de non-respect des interdictions du reconfinement, vous risquez des sanctions. Une amende de 135€ pourra être appliquée. Trois manquements constatés peuvent entraîner une amende de 3.750€ et une peine de 6 mois de prison.

**Commerces**

Les commerces "non-essentiels" ainsi que les bars et restaurants sont fermés 7j/7, 24h/24 (Sauf service relais colis, vente de tabac, FDJ, et paiement de proximité pour les impôts, presse).



Mardi 18h30/21h00  
Mercredi au samedi 11h30/14h00  
Mercredi et jeudi 18h30/21h  
vendredi samedi dimanche 18h30/22h  
Service de livraison du vendredi au dimanche de 20h30 à 22h00 – 06.47.89.53.66 pour les personnes vulnérables



Ouvert le mardi, et du jeudi au dimanche de 18h30 à 21h45  
Commande à partir de 17h au 06.49.12.25.72



Pour passer commande 06.43.74.81.33 livraison gratuite

- Les salles communales sont fermées.
- Les activités associatives et culturelles sont suspendues

**Le marché**

Le mercredi matin, Place Cuvelier, avec respect des mesures barrières.

Nouvelle mesure

**EHPAD/Maison de retraite**

Visites autorisées dans le respect des règles sanitaires.

Nouvelle mesure

**Cimetière**

Le cimetière reste ouvert pour la Toussaint avec respect du port du masque et des distances de 1m.

**Déchetterie Maing**

Lundi : 13h-17h  
Mardi au vendredi : 9h-12h et 13h-17h  
Samedi : 9h-17h  
Dimanche : 9h-12h.

**INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES TENU PAR LE CCAS**

	<b>Qui peut faire la demande ?</b>	Vous, un membre de votre famille ou un tiers
	<b>Comment ?</b>	En remplissant une fiche en mairie ou via le site internet de la commune
	<b>Pourquoi s'inscrire ?</b>	Le CCAS diffuse des recommandations adaptées en période de canicule et de crise sanitaire, il appelle au téléphone les personnes inscrites, prend de leurs nouvelles et les conseille.

**LES TESTS DE DEPISTAGE**

Les tests de dépistage sont accessibles sur demande et sans prescription médicale, sans même présenter de symptômes.

Ils sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie. Ces dispositions sont également applicables aux personnes qui ne sont pas assurés sociaux.

Depuis le 11 septembre 2020, une stratégie de priorisation des tests de dépistage a été mise en place. Seront testés en priorité : les personnes ayant des symptômes, les cas contacts, les personnels soignants ou assimilés.

**Où se faire dépister ? (les laboratoires les plus proches)**

- **LABORATOIRE MINE**
  - o Parc d'Activités de la Vallée de l'Ecaillon, 59224 THIANT, 03 27 24 66 66
- **LABORATOIRE CERBALLIANCE HDF - SITE DENAIN**
  - o 3 Rue du Pont Hennuyer, 59220 DENAIN, 03 27 43 20 40
- **CH VALENCIENNES Maison des infirmiers**
  - o Rue Henri Dunant, 59300 VALENCIENNES, 03 24 14 00 30 (Ouvert le dimanche)
- **LABORATOIRE SYNLAB BIOPAJ**
  - o 17 Avenue Vauban, 59300 VALENCIENNES, 03 27 28 25 30
  - o 25 Avenue Georges Clémenceau, 59300 VALENCIENNES, 03 27 28 26 00
- **LABORATOIRE BIOPATH HDF - SITE VALENCIENNES**
  - o 8 Place Verte, 59300 Valenciennes, 03 27 20 23 23 (Ouvert le dimanche)
- **LABORATOIRE BIOTOP DENAIN**
  - o 91 Rue du Maréchal Leclerc, 59220 DENAIN, 03 27 44 31 11
- **LABORATOIRE SYNLAB OXABIO DOUCHY**
  - o 2 Avenue Julien Renard, 59282 Douchy-les-Mines, 03 27 09 07 49

Obtenez des conseils personnalisés pour votre quotidien avec la COVID-19 :

1 Je me rends sur [mesconseilscovid.fr](https://mesconseilscovid.fr)

2 Je remplis le questionnaire pour moi-même ou pour un proche.

3 J'obtiens en moins de 3 minutes des conseils personnalisés sur la conduite à tenir.

4 Si je suis malade, je peux suivre l'évolution de mes symptômes afin de renseigner au mieux mon médecin.

Tous engagés contre la COVID-19 !

Téléchargez #TousAntiCovid

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

[www.maing.fr](https://www.maing.fr) – 03.27.24.46.39